

Réunion du Conseil de quartier de VAND'EST

COMPTE-RENDU

LE 3 DECEMBRE 2014

20H00

 Espace Yves Coppens
 VAND'EST

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative.
TYPE DE REUNION	EXTERNE
PARTICIPANTS	<p>Habitants : environ 70 personnes.</p> <p>Partenaires : M. François MOLINERO, Responsable de Territoire Sud MMh ; Mission Ouvrière : M. Denis DOUTE, la CLCV : M^{me} Bernadette CLEMENT, M^{me} Françoise CALORE, M. Pol-Albert BUGNOT, responsable de l'association des médiateurs de nuit ; M. Michel JEANNOT, correspondant de presse ;</p> <p>Commune :</p> <p>Elus : M. Stéphane HABLLOT, Maire et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué à l'Animation, au Marché, aux Relations publiques et au Territoire Centre, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Jean-Noël GENIN, Adjoint délégué à la Sécurité, M^{me} Annie LEVI-CYFERMAN, Adjointe déléguée au Projet de Territoire, M. Philippe PONCELET, Adjoint délégué aux Finances, à la Politique de la ville et au Suivi des Dossiers CUGN, M^{me} Marlyse THIRION, Conseillère déléguée au Périscolaire, M^{me} Christine ARDIZIO, Conseillère municipale, M. Philippe GIUMMELLY, Conseiller municipal ;</p> <p>Personnel municipal : M. Hocine AOUDJIT, Responsable de l'Espace Yves Coppens, M. Erwan ERMEL, Collaborateur de Cabinet, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission à la Démocratie participative, M. Philippe MANSUY, service Communication, médiateurs de nuit : M. Chérif AMROUND, M. Mouad ECHCHAREF.</p>

Ordre du jour : Le diagnostic en marchand, le nouveau dispositif de la ville et l'avenir du Centre commercial Jeanne d'Arc.

Eléments du discours du Maire :

« Nous vous avons envoyé une lettre d'invitation avec plusieurs points à l'ordre du jour. Manu Donati abordera le diagnostic en marchand. Puis, nous vous parlerons du nouveau dispositif de la Politique de la ville. Et enfin, de l'avenir du Centre Commercial Jeanne d'Arc. Nous avons découpé la ville en 17 quartiers, dans le but d'engager un échange de proximité avec les habitants. Ce soir, c'est la première fois qu'il y a autant de monde. Or, il n'y a que le quartier Vand'Est. Ce nouveau découpage n'est pas artificiel : il correspond aux besoins des habitants, pour traiter des problèmes spécifiques. »

1/ Le diagnostic en marchand :

M. Donati retrace le travail de l'atelier Environnement Cadre de vie sur le thème du « diagnostic en marchand ». Il s'agit d'une visite du quartier Vand'Est pour constater les endroits où il y a des améliorations à apporter.

« Nous avons réuni des habitants volontaires, les représentants du bailleur MMh, de l'Etat (Préfecture et Conseil Général), des élus municipaux, des représentants associatifs, des personnels municipaux pour aller voir ensemble ce qui n'allait pas dans le quartier et tout noter. Début septembre, nous avons tenu une réunion de debriefing pour dresser le bilan des points à améliorer :

- les problèmes liés à la faune (rats, pigeons et corvidés)
- les déchets et les problèmes de propreté, malgré le Défi propreté organisé par le bailleur
- les incivilités : squats de jeunes dans les entrées d'immeuble
- l'absence d'aire de jeux du côté de l'allée de Bréda

En ce qui concerne **la faune**, il faut noter la présence en grand nombre de corvidés près des immeubles, ce qui occasionne des nuisances : pour y remédier, nous avons prévu **l'élagage des grands arbres de la place de Bretagne**, juste avant que les oiseaux construisent leurs nids. En ce qui concerne la propreté du quartier, MMh a recruté une personne pour sensibiliser les enfants des écoles primaires (et par ricochet leurs parents). »

Une habitante signale que les locataires volontaires passent auprès des autres locataires avec un questionnaire.

M. Molinero : « Nous allons relancer **le nouveau défi propreté** en mars-avril 2015, jusqu'en mai, avec les mêmes objectifs. Nous aurons un agent de l'association Réciprocité en renfort. »

Une habitante regrette que « les gens concernés par les jets par les fenêtres ou le dépôt d'ordures ne se dérangent

jamais ! »

Hocine Aoudjit : « *Le rendez-vous est pris avec le bailleur : le défi propreté commencera dès février 2015, avec restitution des actions entreprises en juin 2015.* »

M. Molinero dresse un rapide bilan de l'opération de 2013 : « *Nous avons touché 200 familles. Les enfants ont bien participé. L'opération a été une réussite. Le bouche à oreilles permet de sensibiliser les voisins.* »

Une habitante demande ce que « *la mairie compte faire contre les **chats errants** ?* »

M. Donati : « *Nous travaillons dans le cadre d'un projet sur ce sujet, avec une association : ainsi, ces chats sont capturés pour être stérilisés puis relâchés dans le quartier. Il ne faut pas oublier que ces chats libres jouent aussi un rôle contre les rongeurs. Nous avons l'intention de reprendre les réunions de l'Atelier Environnement Cadre de Vie et d'évoquer ce sujet.* »

M. Bernard intervient : « *Selon moi, l'Atelier Environnement Cadre de vie ferait un peu doublon avec l'opération « Défi propreté » de MMh. Mais on peut le reprendre pour l'aspect fleurissement en pieds d'immeuble, pour développer le nombre de massifs.* »

Une habitante lance : « *Si on plante des fleurs dans les massifs, les gens viennent les cueillir ! Moi, je ne mettrai rien au pied de mon immeuble !* »

M. Molinaro cite l'exemple de l'opération menée à Jarville « *où on a associé les enfants des immeubles et où aucune fleur n'a été arrachée.* »

Une locataire de la rue des Jonquilles prend la parole à son tour, pour témoigner : « *J'ai vu des enfants participer à la création d'un massif fleuri. Leur massif a été respecté, pas une fleur n'a été cueillie.* »

M. Douté complète : « *Je fais partie de l'association Mission ouvrière qui a son local au 2 rue de Hollande. Je tiens à remercier les salariés de MMh qui nettoient les entrées. Nous accueillons les enfants les mercredis après-midi. Cette année, ils ont participé à une opération de tri pour lutter contre la pollution. Les enfants ont également écrit à MMh pour réaliser des plantations en pied d'immeuble. La ville a mis à disposition des jardinières. Les enfants veulent distribuer les légumes de leur potager aux habitants contre des graines. Le but est de, collectivement, rendre notre quartier plus paisible.* »

Madame Clément précise que le quartier est fleuri depuis plusieurs années, grâce aux bénévoles de l'Atelier Environnement Cadre de vie et que ces massifs sont toujours beaux et jamais dégradés. Hocine ajoute qu'il suit les massifs : « *tout a bien marché, tout est beau.* »

En ce qui concerne **les débordements des moloks** :

Un habitant estime qu'au « *2 de Hollande, c'est l'horreur : tout est mis à côté des moloks ! Il faudrait donner un coup de balais autour, de temps en temps. Pourtant, les agents de MMh ramassent les encombrants tous les jours !* »

Un animateur de la MJC Etoile : « *Les chantiers éducatifs fonctionnent bien : les jeunes sont motivés. Cela a un rôle de prévention et d'éducation. Pendant une semaine, les enfants ramassent les papiers en contrepartie financière pour partir en vacances.* »

M. Molinero : « *Nous en réalisons régulièrement chaque année. Il faut que le projet soit monté par l'association qui encadre les jeunes. L'action du « chantier jeunes » peut s'articuler autour de la réalisation d'une fresque, de décorations dans une entrée d'immeuble, de la création d'un massif de fleurs. Il faut qu'il y ait une plus-value éducative. MMh peut subventionner ce genre d'actions. En ce qui concerne les encombrants au pied des moloks, c'est un gros souci pour nous : nous les ramassons le plus souvent possible. C'est un avantage fourni à nos locataires, nous n'avons pas à le faire. C'est la mission de la CUGN.* »

Mme Clément (CLCV) : « *Depuis trois semaines environ, **les encombrants autour des moloks** ne sont plus ramassés régulièrement. Ils le sont si nous téléphonons ! Entre le 6 et le 8 Rue de Hollande, il y a même un pot de peinture entre les moloks : on marche dans la peinture !* »

Action : contacter le service Propreté de la CUGN pour savoir pourquoi il y a des oublis.

Une habitante fait remarquer que « *l'immeuble du 3 rue des Jonquilles est très sale en ce moment, malgré le passage quotidien de l'agent de nettoyage. Le bouton de la porte d'entrée est cassé et il y a des blattes !* »

M. Molinero : « *On fait un passage en plus, non facturé dans vos charges. Le 3 rue des Jonquilles est un immeuble sensible. Avec le 5 rue des Jonquilles, il fait partie de nos objectifs d'amélioration pour 2015.* »

Il y a trois moloks place des Flandres qui ont brûlé et qui, depuis, sont cadenassés depuis plusieurs mois. Il faudrait trouver

une autre solution que la solution provisoire des containers posés devant les moloks !

M. Molinero va recontacter le service de la CUGN pour savoir ce qui se passe. Il encourage les locataires à contacter leur agence de MMh en cas de souci de ce genre sans délais.

Un habitant de la Place des Flandres a entendu dire que « les moloks vont être facturés 2500 €uros pièce sur nos charges ! »

M. Molinaro : « *Ce n'est pas possible. Vous confondez avec la taxe d'ordures ménagères. En tant que locataire, vous ne payez pas les moloks.* »

M. Donati : « *Les moloks ont été installés dans le cadre de la Rénovation Urbaine et n'ont pas été facturés aux habitants.* »

Une habitante pose une question sur les **boîtes aux lettres** : « Comment cela se passe-t-il lorsqu'elles sont saccagées ? Les locataires doivent payer les dégâts ? »

M. Aoudjit : « *Non, les locataires ne doivent pas payer. Mais ils doivent aller déposer plainte, pour permettre ensuite au bailleur de faire réparer les boîtes aux lettres.* »

M. Molinero : « *Si c'est la serrure qui est cassée, c'est au locataire de se charger de la réparation. S'il s'agit d'un acte de vandalisme, il faut en effet que vous déposiez plainte afin que MMh puisse ensuite se retourner vers son assurance.* »

M. Donati : « *Dans le cadre du Défi propreté, il faut faire comprendre aux habitants comment fonctionnent les moloks.* »

Mme Clément (la CLCV) fait remarquer qu'autour des Moloks, il arrive en hiver qu'il y ait du verglas, ce qui empêche tout accès aux moloks.

Action : à signaler à la CUGN.

2/ Le nouveau dispositif de Politique de la ville (présenté par Mme Lévi-Cyferman) :

« L'Etat considère qu'un certain nombre de quartiers a plus besoin d'aide que d'autres. Sur toute la France, cela représente 1300 quartiers, parmi lesquels Vand'Est. Buts : lutter contre les inégalités de tous ordres, garantir aux quartiers retenus l'égalité d'accès à tous les droits. Pour mettre en place ce nouveau dispositif de Politique de la Ville, on met en œuvre un contrat de ville qui doit être fait avec les habitants du quartier, en créant le Conseil Citoyen.

Ce Conseil sera constitué d'habitants tirés au sort et d'habitants volontaires ainsi que de représentants associatifs. Les Conseils Citoyens sont autonomes. Ils vont élaborer les contrats de ville portant sur la cohésion sociale, la santé, l'éducation, la culture, la rénovation urbaine, le bien être et l'environnement. Parmi ces 1300 quartiers, 200 se verront attribuer une enveloppe budgétaire supplémentaire. Le Maire se bat actuellement pour que Vand'Est puisse faire partie de ces 200 quartiers. Le contrat de ville sera signé entre l'Etat et la CUGN. »

Une habitante intervient : « Quant on dit qu'on habite à Vand'Est, on a l'impression qu'on est de vrais gangsters ! Je dis désormais que j'habite à Vandœuvre, je ne précise plus ! »

Pourquoi l'Espace Yves Coppens a été évincé de la programmation « Vand'Influences » ?

Mme Lévi-Cyferman : « *Pour ma part, je n'étais pas d'accord.* »

M. Bernard : « *Cette année, le programme du Festival Vand'Influences ne passait pas par l'espace Coppens, contrairement à l'an dernier. Mais on n'a pas voulu éviter ce lieu. La chargée de mission à la culture vous l'a promis pour 2015.* »

M. le Maire : « *La réputation du quartier Vand'Est : c'est un peu difficile d'en parler. Mais on croise des jeunes du quartier qui nous disent ce qu'ils deviennent. Certains font des études (sont en BTS) ou s'investissent dans le sport. Il y a aussi de nombreuses activités dans les écoles. A tel point qu'il n'y a plus de place à l'école primaire Europe. Certes, dans certaines entrées d'immeubles, il y a de grosses difficultés (des ascenseurs en panne, des squats). Il ne reste plus que trois ou quatre entrées à problème. Les médiateurs de nuit ont été créés suite à une demande précise des habitants, pour remédier à ces squats d'entrées d'immeubles. Je suis allé voir récemment la ministre de la ville, pour défendre la ville dans le cadre du nouveau dispositif de Politique de la ville : votre quartier a besoin d'être réformé dans le cadre de la métamorphose de l'urbanisme. Le centre commercial Jeanne d'Arc est cloisonné sur lui-même, même si les commerçants sont sympathiques. LIDL a fermé parce qu'ils ne vendaient pas assez (le panier moyen était insuffisant). Mais la pharmacie du Boulevard Jeanne d'Arc marche très bien et a de nombreux clients de passage. Installer le centre commercial de l'autre côté de l'Avenue Jeanne d'Arc permettra d'ouvrir le quartier à la population qui vient de partout, en chemin vers l'autoroute.*

En ce qui concerne le projet de Biancamaria, je souhaite que les habitants d'ici puissent aussi y habiter, et bénéficier d'un petit espace vert. On va créer la zone Bizet, avec 15 cellules artisanales de 150 m², financées par la ville et l'Etat, pour créer de l'emploi. A condition que la CUGN y fasse passer les lignes de bus, pour créer une passerelle entre la jeunesse et

le monde du savoir. On est dans une ville qui représente un avenir. Le cœur de l'agglomération se trouve à Vandœuvre ! »

3/ L'avenir du Centre commercial Jeanne d'Arc :

Quand va disparaître le centre commercial Jeanne d'Arc ? C'est une véritable verrue !

Une autre habitante : « *Il n'y a aucune place de stationnement autour de ce centre commercial. Les seules places sont celles des immeubles ! »*

On a tout sur Vandœuvre : médecins, dentistes, magasins...

M. le Maire : « *Dans les logements de Batigère, il n'y a pas beaucoup de locataires qui déménagent. A MMh, il y en a un peu plus. On essaye de construire de nouveaux logements, comme sur le quartier de Biancamaria ou sur le terrain de l'ancienne station de lavage de l'Eléphant bleu. On a prévu à terme de construire un centre commercial Bizet qui remplacera le centre commercial Jeanne d'Arc actuel. La démolition du centre commercial actuel aura lieu avant. »*

M. Carpena présente le projet du centre artisanal et commercial Bizet : « *Il s'agit d'un projet qui comporte deux parties : la première partie, à l'arrière du site, sera composée d'une quinzaine de cellules artisanales de 150 m². L'autre partie sera composée de cellules commerciales, situées le long de l'Avenue Jeanne d'Arc. Le but est d'y réinstaller les commerçants de l'actuel centre commercial Jeanne d'Arc. Dans un premier temps, le centre artisanal va se construire, pendant que le cas du centre commercial Jeanne d'Arc se règle. Dans un second temps, les cellules commerciales seront construites (pour éviter de tout construire en même temps et de voir des cellules commerciales vides pendant deux-trois ans, au risque qu'elles soient squattées ou abîmées). »*

Pourra-t-il y avoir un magasin discount ?

M. Carpena estime que « *c'est quand même un peu petit pour ce genre de commerce. La partie de la construction dédiée aux artisans est financièrement montée. Reste à voir en 2015 la partie voirie et trottoirs avec la CUGN : c'est cette partie qui traîne un peu. En ce qui concerne la construction des cellules commerciales, cela dépend de la négociation entre le propriétaire du centre commercial Jeanne d'Arc et l'EPARECA pour l'indemnisation pour l'expropriation. »*

M. le Maire : « *Ce genre de projet est important pour la ville : les habitants vont voir se construire un bâtiment neuf. C'est un signe fort. »*

Quelques chiffres :

Les cellules artisanales coûteront 4,7 millions d'€ pour 2400 m²

Le terrain sur Bizet : 550 000 €, acheté par la ville.

Les cellules commerciales représenteront 925 m² pour 8 cellules.

Un habitant : « *Vous ferez quoi à la place du centre commercial Jeanne d'Arc ? Des logements ? Du parking ? »*

M. le Maire : « *Dans la loi sur l'expropriation, un établissement public peut exproprier, mais il est dans l'obligation de reloger les commerçants. On peut négocier l'ouverture d'un petit commerce comme un Carrefour Market. Pour les associations comme l'épicerie solidaire et le club de bridge, actuellement hébergés au centre Jeanne d'Arc, il est impossible de les reloger dans ces cellules car ce serait illégal : il ne s'agit pas de commerces. Pour l'épicerie solidaire, nous trouverons un endroit. »*

M. Carpena : « *Y aura-t-il des logements à la place ? Oui et non. Rien n'est défini encore quant à l'avenir du site. Il est envisageable de créer à cet endroit des logements associés à de locaux dédiés à des activités. Des sociétés installées à Vand'Affaires sont actuellement à l'étroit et souhaiteraient obtenir des locaux plus grands : c'est une piste. »*

M. le Maire : « *Rien n'est prévu. Nous allons travailler sur l'avenir du site avec vous, en tenant compte de vos besoins. Si l'EPARECA (établissement public chargé de l'expropriation) dédommage le propriétaire actuel exproprié, il faudra bien que les responsables de l'EPARECA s'y retrouvent financièrement pour revendre le terrain à quelqu'un qui souhaiterait construire à cet emplacement. »*

Une habitante : « *Ce serait bien d'avoir un magasin de loisirs créatifs : nous sommes obligés d'aller acheter ce matériel sur Nancy ! Ou un salon des thés, ce serait bien aussi ! »*

Un habitant a entendu parler d'un projet de destruction d'un bâtiment et s'interroge : lequel ?

M. le Maire : « *Il y a des entrées squattées Allée de Marken ou rue des Jonquilles mais ce n'est pas pour autant qu'il faut*

démolir les immeubles squattés. Dans certains immeubles de Vand'Est, vous n'avez que de grands appartements, qui transforment la ville en cité dortoir. On veut casser le principe du « j'habite là » au profit du « je vis là ». L'idée est d'aérer le quartier, de l'ouvrir vers l'extérieur pour reconstruire des logements autrement. »

M. Donati demande aux habitants leurs **idées** pour **rénover Vand'Est**.

Un habitant suggère de construire des immeubles moins hauts, pour éviter l'effet « tour ».

Une habitante propose que les bailleurs louent leur logement aux étudiants de l'école d'ingénieurs ; ils auraient ainsi un logement tout près de leur école, ce serait bien pour eux.

M. le Maire : « Vand'Est ne peut pas rester en l'état. Il faut éviter sa paupérisation, due notamment à la concentration et aux difficultés des grands ensembles. Il faut démolir certains immeubles et revoir autrement le quartier, comme à Tomblaine, où des petits immeubles et des maisons sont sortis de terre. Vandœuvre compte 4500 logements sociaux. C'est la ZUS (Zone Urbaine Sensible) la plus grande de l'Est de la France ! »

4/ Questions diverses :

Les transports en commun :

Une représentante de la CLCV déplore la situation actuelle des transports en commun dans le quartier : « Avec le n°123, avant, il y avait souvent des bus. Depuis que la ligne a été remplacée par la ligne n°7, il y en a beaucoup moins et le dimanche, c'est un bus par an. On a régressé ! Il faut aller prendre la ligne n°4 mais il faut marcher : comment font les personnes âgées ou à mobilité réduite ? »

Une dame, souhaitant **plus de fréquence des bus**, a discuté avec les contrôleurs. La CUGN a fait une évaluation de la fréquentation, basée sur les tickets oblitérés. « Il y a de grandes familles qui ne payent pas le bus : il faudrait qu'il ait un billet même factice, pour être pris en compte eux aussi dans les usagers fréquentant le bus. Sinon, c'est trop facile de la part des gérants des bus ! »

Hocine Aoudjit : « Le CCAS s'adresse aux gens démunis et leur délivrent des tickets gratuits. »

Une habitante bénévole dans de nombreuses activités : « Je participe à un atelier d'alphabétisation : on fait voyager des gens démunis dans le bus et on leur donne le ticket. »

M. Carpena : « **La fraude dans les bus** est estimée par le transporteur. Elle a lieu partout sur le Grand Nancy. Par conséquent, la fréquentation de tous les arrêts de bus de Vandœuvre est sous-estimée. La CUGN a sélectionné les endroits les moins fréquentés et a décidé de baisser la fréquence de passage des bus. Alors, forcément, la fréquentation va encore plus diminuer car lorsqu'il y a moins de bus, on a moins envie de le prendre : s'il n'y a qu'un bus par heure, il ne va pas être utilisé. L'offre de service en bus crée la demande. Il y a deux logiques différentes : celle des utilisateurs et celle purement économique où il est inutile de faire circuler un bus vide. »

Une habitante de l'allée de Bréda proteste contre la fréquence des bus : « un par heure ! Or, les tickets ne sont valables qu'une heure : ce qui veut dire qu'il n'y aura plus de correspondance possible ? »

M. Donati n'est pas d'accord avec la baisse de fréquence des lignes de bus, même si elle n'est envisagée qu'à partir de juillet 2015, en période de vacances scolaires et les week-ends. « Le **Transport A la Demande (TAD)** fonctionne bien : pourquoi pas l'étendre à Vand'Est ? Le TAD est fait pour les petits déplacements d'un quartier à l'autre de la ville. Vous téléphonez pour réserver votre déplacement, c'est gratuit. Et si vous avez un déplacement hebdomadaire régulier, vous ne téléphonez qu'une fois et vos déplacements sont programmés. On essaye de négocier avec le transporteur et la CUGN, pour obtenir un deuxième TAD. »

Les arrêts de bus « Myosotis » et « Lahaye », situés au bout du parking, derrière les 2 et 4 Rue de Hollande auraient besoin d'un **abribus**, en direction de Houdemont pour la ligne n°7 et en direction du Pôle Santé Nancy pour la ligne n°10.

Action : à signaler à la CUGN.

Installation **d'un banc** dans **l'allée du parc Richard Pouille** qui donne dans la rue de Hollande.

Une riveraine trouve que l'éclairage public est insuffisant devant la poste.

Une autre personne, qui se rend à la MJC Etoile à pied depuis chez elle, a constaté que cinq lampadaires restent éteints depuis des mois. La lumière est aussi en panne dans le petit square.

M. le Maire : « L'éclairage public est de la compétence de la CUGN. Nous allons les prévenir. »

Une habitante suggère l'installation de jeux pour grands adolescents dans la rue, un peu comme des machines de sport qui pourraient s'installer à l'extérieur.

M. Carpena a assisté récemment à un colloque intitulé « Urbanisme et santé » : « *Des aménagements intelligents sont réalisés dans certains quartiers comme le vôtre où il a été prévu des espaces réservés aux adolescents. D'un côté, on crée des aires de jeux pour les enfants et de l'autre côté, il n'y avait rien de prévu pour les adolescents. Une zone pour les adolescents a été créée dans certains quartiers, un peu plus éloignée des habitations pour éviter les nuisances dues aux rassemblements des adolescents en soirée. C'est quelque chose à étudier dans le cadre de l'ANRU 2, en concertation avec les riverains du quartier, donc avec vous.* »

Conclusion de Monsieur le Maire :

« *Quand vous nous dites qu'il y a des lampadaires en panne dans votre quartier, nous devons prendre vos remarques au sérieux. Je vous remercie d'avoir participé à cette réunion.* »

MESURES À PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Ce qui est acquit à la fin de la réunion :		
<ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre des actions de prévention destinées aux locataires (reconduction du Défi Propreté). 	MMh	Début de l'opération : février 2015 Restitution de l'opération : juin 2015
<ul style="list-style-type: none"> • Contacter la CUGN à propos des moloks et des encombrants laissés à leurs pieds, pour savoir pourquoi ils sont oubliés depuis quelques semaines. (rue de Hollande) 	M ^{me} Hubert et M. Jacque, service Relations CUGN	fait par mail le 05/12/14.
<ul style="list-style-type: none"> • Elagage des grands arbres de la Place de Bretagne pour empêcher la nidification des corvidés. 	Service Espaces Verts de la CUGN	Février 2015
<ul style="list-style-type: none"> • Il arrive en hiver qu'il y ait des plaques de verglas autour des moloks et on ne peut plus y accéder. 	A signaler à la CUGN. M ^{me} Hubert et M ^{me} Sinteff	Remarque transmise à la CUGN.
<ul style="list-style-type: none"> • Les arrêts de bus « Myosotis » et « Lahaye » auraient besoin d'un abribus dans les sens de circulation Vers Houdemont - ligne 7 - et vers le Pôle Santé Nancy – ligne 10 - (arrêts situés à l'arrière des 2 et 4 rue de Hollande). 	A signaler à la CUGN. M ^{me} Hubert et M. Jacque	Demande transmise.
<ul style="list-style-type: none"> • Il y a 3 moloks qui ont brûlé place des Flandres et qui ont été temporairement remplacés par des containers. Il faudrait remettre en état ces moloks. <i>Réponse de la CUGN : Son remplacement est prévu.</i> 	A signaler à la CUGN. M ^{me} Hubert et M ^{me} Sinteff	Transmis par mail à la CUGN le 13/02 / Date des travaux semaine n°13 (fin mars).
<ul style="list-style-type: none"> • Installer un banc dans l'allée du parc Richard Pouille (dans l'allée qui donne rue de Hollande). 	M. Eric Marchand, service des Espaces verts	A étudier en réunion de coordination des actions de la ville.
<ul style="list-style-type: none"> • L'éclairage public est insuffisant autour de la poste. 	A signaler à la CUGN M ^{me} Hubert et M. Jacques	L'éclairage autour de la poste sera revu lors des travaux de rénovation du Cœur de ville : échéance 2016-17.
<ul style="list-style-type: none"> • Depuis plusieurs mois, les lampadaires sont en panne autour de la MJC Etoile et dans le petit square situé derrière l'espace Yves Coppens. <i>Réponse de la CUGN : elle étudie un système inviolable.</i> 	Déjà signalé à la CUGN M ^{me} Hubert et M. Gueguen	Juin 2015.

Une réunion de **l'Atelier Environnement Cadre de vie**, portant sur le fleurissement des massifs en pied d'immeuble est prévue le :

Judi 12 février 2015 à 15 h à l'Espace Yves Coppens.